

## Conseil communal de Jalhay du 28 novembre 2022

16 points ont été présentés en séance publique (dont 5 ajoutés en fin de conseil).

Nous avons tout d'abord assisté à la remise de brevet à Madame Mathonet, pharmacienne et Lauréat du Travail de la Commune de Jalhay (promotion 2021).

Ensuite, à l'unanimité, le Conseil communal a approuvé :

- le Marché public de réalisation de marquages routiers route du Fawetay à Jalhay et Place Lambert Laurent à Solwaster (pour des places de stationnement), ainsi qu'à Stockay et au Wayai (dans le but de rétrécir la chaussée d'un mètre) – montant : 25.530 €TVAC. Pour info, les radars préventifs seront bientôt placés.
- le Marché public de réfection de la voirie Croix Brognard (montant : 57.700 €).
- l'adoption des documents relatifs au nouveau plan de pension d'Ethias Pension Fund OFP dans le cadre de l'instauration de la pension complémentaire en faveur des membres du personnel contractuel (poursuite d'un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels).
- le règlement de redevance communale sur le prêt et le placement de matériel (exercices 2022 à 2025). La location des barrières Nadar ou encore des signaux routiers sera payante à Jalhay.
- la répartition des subsides 2023 aux associations, pratiquement identiques à 2022. Comme les années précédentes, l'opposition aurait préféré voir l'instauration de règles pour répartir les subsides de manière claire et équitable.
- la réformation du budget 2023 de la Fabrique d'Eglise de la Paroisse Saint-Lambert. Le budget augmente fortement en raison des coûts de chauffage.
- les points à l'ordre du jour des Assemblées générales ordinaires des Intercommunales IMIO, AQUALIS, ECETIA, INTRADEL, RESA, Les Heures Claires (à l'exception du point 4 relatif à l'approbation du plan triennal et du budget 2023 pour l'opposition qui s'est abstenue), CHR de Verviers, AIDE et NEOMANSIO du mois de décembre 2022.

En fin de séance, nous apprenons que :

- le groupe Oser déplore que le règlement du Conseil communal des enfants n'a pas été modifié (les enfants sont élus ; le groupe Oser aurait préféré qu'ils soient par exemple choisis via un tirage au sort...).
- le groupe Oser espère que le chemin des Vaches ne sera pas asphalté, car cette décision restera toujours de la compétence du Collège communal.
- les panneaux de l'office du tourisme sur la place à Jalhay sont abîmés ; ils seront remplacés dans le cadre de la nouvelle signalétique en 2023.
- la stèle des Droits de l'Homme a été retrouvée alors que le groupe Choisir Ensemble s'était tracassé de sa disparition, elle avait été rangée dans l'atelier communal pendant les travaux de la place du Haut Vinâve.

- le groupe Choisir Ensemble se préoccupe du fait que les caméras commandées ne sont pas encore placées. Elles ne le seront pas avant un certain temps, car leur placement devra être réalisé en phase avec le règlement général sur la protection des données.

Luc Becker, Coordinateur du groupe AC (Actions Citoyennes)